

De grands chantiers d'amélioration du cadre urbain s'ouvrent sur ce site : le réaménagement du gymnase de la Montagne-Verte, la création d'un parc de stationnement souterrain, l'aménagement d'un plan paysager, et la transformation de l'Ancien Hôpital en médiathèque.

Le budget primitif 2010 de la Ville

Le budget 2010 de la Ville de Colmar s'inscrit dans la continuité des budgets précédents : une tradition d'excellence visant la qualité de vie et le pouvoir d'achat des Colmariens, mais aussi un soutien important en faveur de l'activité économique locale pour favoriser l'emploi.

Le budget 2010 s'articule autour des 4 paramètres suivants :

1. La maîtrise des dépenses de fonctionnement
2. Un budget d'investissement qui mobilise
3. Un niveau d'endettement bas
4. La maîtrise de la fiscalité locale

Le budget 2010 en chiffres

Il s'élève à 145,9 M€ (budgets annexes compris - festivals du Film et du Jazz - Salon du Livre - Espace Malraux) dont 145,2 M€ pour le seul budget principal.

Il se caractérise par :

- la pérennisation du financement des mesures en faveur du soutien au pouvoir d'achat des Colmariens à travers les engagements pris par l'équipe majoritaire,
- la continuité de l'effort d'investissement maintenu à un niveau très élevé,
- le maintien des grands équilibres financiers à travers l'amélioration de l'épargne brute, la maîtrise de la fiscalité et de l'endettement.



1. La maîtrise des dépenses de fonctionnement

C'est mieux qu'une maîtrise, car ces dépenses sont en diminution de 2 % par rapport au budget 2009. Rappelons qu'il y a 6 ans, ces mêmes dépenses s'élevaient à 71,8 M€. En 6 ans, l'augmentation est donc de 1,37 M€, soit + 1,9 % ou + 0,32 % l'an, alors que

l'inflation sur la même période s'est élevée à 1,50 % l'an. Cette diminution des charges de fonctionnement n'écrite en rien la qualité des services proposés aux Colmariens. Elle entraîne une capacité d'investissement supplémentaire.

2. Un budget d'investissement qui mobilise

S'inscrire dans la poursuite du plan de relance du gouvernement, soutenir l'activité économique locale, tel sont les mots d'ordre annoncés avec un volume de dépenses de 33 M€. L'investissement représente 42 % du budget.

À titre de comparaison, ce taux était de 40 % en 2008 et 38 % en 2007 (4 points de mieux en 2010 !). Ces paramètres illustrent fort éloquemment le dynamisme impulsé par la Ville pour favoriser le train d'activité des entreprises.

3. Un niveau d'endettement bas qui permet de conserver des marges de manœuvres

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, avec un tel niveau d'investissements ces dernières années, la Ville reste à un niveau très faible : 540 € par habitant en 2010 contre 1012 € en 2003 et 1163 € pour la moyenne nationale.

Le recours à l'emprunt pour 2010 est prévu à hauteur de 9,5 M€. Il s'agit de profiter des taux favorables pour accélérer des programmes de travaux. Il faut préciser que les finances colmariennes ont été nettoyées de tout emprunt toxique.

4. La maîtrise de la fiscalité locale

L'engagement pris en 2001, comme en 2008 de ne pas augmenter les taux au-delà de l'inflation est respecté. La municipalité, tenant compte d'une inflation de 0,10 % en 2009, ne touche pas aux taux sauf celui de la taxe sur le foncier bâti qui passe de 19,07 à 19,63 % (+ 2,93 %). Mais cette augmentation est totalement neutralisée par une baisse équivalente du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Montant moyen par habitant 2010	Ville de Colmar	Villes moyennes	Grandes villes
Taxe d'habitation	152 €	199 €	237 €
Taxe foncier bâti	197 €	271 €	261 €

Source : Fédération des Maires des Villes Moyennes.

À titre d'exemple, voici les chiffres de quelques villes dont la population est comparable à celle de Colmar :

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti
PM : Colmar (66 886 hab.)	152 €	197 €
Belfort (51 891 hab.)	175 €	195 €
Troyes (63 044 hab.)	186 €	222 €
Quimper (68 237 hab.)	217 €	219 €
Châlon-sur-Saône (48 376 hab.)	238 €	305 €
Béziers (74 028 hab.)	267 €	313 €
Saint-Nazaire (71 373 hab.)	238 €	227 €
Châlons-en-Champagne (47 720 hab.)	301 €	243 €
Antibes (76 925 hab.)	376 €	321 €

Source : Fédération des Maires des Villes Moyennes.

Projets et réalisations

Aménagement du territoire - Emploi



Zone de l'aérodrome : 440 500 €
Poursuite des acquisitions de terrains.

Action sociale



Centre Socio Culturel Europe – restructuration : 1 003 000 €
Frais d'études et travaux
Coût total à terme : 8,35 M€

Enseignement - Formation



Création du Département Génie Thermique et Énergie à l'IUT : 300 000 €
Travaux
Coût total à terme : 3,6 M€

Culture



Médiathèque : 3184 700 €
Frais d'études et travaux de la 2^e tranche
Coût total à terme : 13,7 M€



Musée d'Unterlinden : 1 500 000 €
Prestations intellectuelles, sondages archéologiques et honoraires pour les travaux d'extension
Coût total à terme : 29,3 M€



Salle de musiques nouvelles « Le Grillen » - Extension : 499 000 €
Frais d'études et travaux
Coût total à terme : 2,2 M€

Environnement - Cadre de vie

Création Parc de stationnement souterrain à la Montagne Verte : 1 000 000 €
Frais d'études
Coût total à terme : 13 M€

Aménagement plan paysager au-dessus du parc de stationnement : 100 000 €
Frais d'études
Coût total à terme : 2,1 M€

Économie



Marché couvert : 1 080 000 €
Transformation en marché permanent
Coût total à terme : 1,84 M€



Espace Congrès : création d'un espace Congrès au Parc Expos : 150 000 €
Frais d'études
Coût total à terme : 3,5 M€

Sport-Loisirs



Gymnase Grillenbreit : 93 900 €
Frais d'études
Coût total à terme : 2,8 M€

Gymnase Montagne Verte : 150 000 €
Frais d'études pour le réaménagement
Coût total à terme : 5 M€